



COMPTE RENDU DU CHS-CT du 02 février 2016

Après la lecture de la déclaration liminaire de la CGT (FO et SOLIDAIRES n'ont pas souhaité faire de déclaration), le président du C.H.S nous a répondu qu'il n'avait pas de pouvoir pour augmenter le point d'indice et le nombre d'emploi, ce qui rendait nécessaire les restructurations.

Après l'examen des PV dont certains datent de plus d'1 an et les modifications du calendrier prévisionnel, les points à l'ordre du jour ont été abordés/

ENQUETE CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL (CVT) AU SIE DE L'HAY-LES-ROSES :

La société TECHNOLOGIA a présenté son rapport.

Une quinzaine d'entretiens ont eu lieu entre octobre et novembre 2015 auprès de 10 agents du SIE (représentants différents métiers et niveau de responsabilité), les autres entretiens ayant eu lieu avec des membres de la Direction, les acteurs de prévention et des personnes en rapport avec le SIE.

Technologia nous rappelle le contexte global dans lequel se sont déroulés les entretiens à savoir la suppression de milliers de postes chaque année à la DGFIP. Cela a pour impact une mise en tension croissante des effectifs ainsi que la disparition progressive des marges de manœuvres des effectifs. Il faut faire face à une demande accrue de polyvalence. Cela a entraîné une série d'impacts négatifs. Vue du côté de la Direction, le tableau des emplois du SIE de L'Hay-les-Roses n'est pas si dégradé que cela par rapport aux autres SIE (les B stagnent, les C diminuent mais les A sont en surnombre donc cela compense !).

Le vécu est très différemment perçu sur le terrain par les agents du SIE.

La problématique relative à la fonction managériale a été relevée.

Fin septembre 2014, le SIE a lancé un cri d'alerte avec la signature d'une pétition et un signalement. Il est reproché à la Direction de ne pas être intervenu à ce moment-là. Beaucoup estiment qu'une action plus marquante aurait dû être tentée dès fin 2014.

Cette situation a eu un impact psychosocial important. Dix mois plus tard, l'émotion est toujours là, douloureuse chez certains au point de décliner l'entretien.

Technologia rappelle ensuite le contexte actuel et envisage les perspectives d'avenir. Il y a un constat global de mieux en termes d'effectif. Pour la plupart des agents, il y a des signes encourageants. La prudence, voire le pessimisme, qui transparait dans les analyses s'expliquent par le contexte traumatique vécu sur plusieurs mois.

La société Technologia a ensuite fait différentes préconisations, par exemple :

- Introduction de la notion de risques psychosociaux dans le document unique,
- Mise en place d'un groupe de travail « clarification, harmonisation des de la distribution des tâches dans un SIE »,
- Prise de conscience plus marquée de l'impact possible de l'érosion des effectifs en terme de risques psychosociaux,
- Présence et animation managériale forte
- Restauration d'une dimension de collectif de travail,
- Campagne de sensibilisation sur la souffrance au travail.

Après cette présentation, la CGT s'est interrogée sur les solutions envisagées. Il est répondu que la commission d'enquête se réunira pour discuter des pistes possibles qui seront ensuite présentées au CHS-CT.

La CGT rappelle les failles dans la communication de la part de la direction, qui s'est encore fait remarquer récemment avec la disparition de la 10ème brigade de vérification ou le retour du foncier au CDIF.

Technologia déclare ensuite qu'il faut des modalités de pilotage qui nécessitent de prendre en compte les changements permanents, qu'il faut de la visibilité. C'est l'encadrant de proximité qui est en prise avec ce qui se passe sur le terrain. La société est étonnée du décalage entre ce qui ressort des réalités du terrain et ce que sait la Direction. Il y a un problème de remontée des informations, qui sont parfois sensibles.

ENQUETE CVT A L'ACCUEIL DES SIP : EXAMEN DU RAPPORT

La CGT demande si tous les agents ont eu le questionnaire. Il est répondu que oui, mais que la réponse n'était pas obligatoire (50 réponses). Pour le médecin de prévention, l'échantillon qui a répondu reflète bien la réalité.

La CGT demande quelle réponse apporte la direction à la question du ménage sur les sites, qui sont de plus en plus sales, comme cela ressort du rapport.

Réponse confirmée en CTL : en 2016 et 2017, des opérations de remise en état des sols auront lieu. Un expert ménage a été nommé. Il faut mettre la société ONET en face de ses responsabilités pour la remise en état des sols, en priorisant les sites.

REFLEXION ET EXAMEN DES PROPOSITIONS D'ACTIONS DES DIRECTIONS POUR L'ANNEE 2016

* DNID

Aménagement d'un box d'accueil PMR dans le hall principal : OUI à l'unanimité des OS

* DOUANES

- Stage conduite préventive : OUI à l'unanimité des OS

- Aménagement d'un local sécurisé : OUI pour la CGT et FO, NON pour SOLIDAIRES

* DDFIP

- Suite de l'opération de désamiantage sur ST MAUR : OUI à l'unanimité des OS

La CGT demande s'il y a un recensement des personnes qui ont été exposées à l'amiante sur les différents sites.

L'ISST rappelle qu'en cas d'exposition passive, une fiche de présence doit être remplie. Pour les agents techniques, une attestation d'exposition est établie. Il rappelle qu'il s'agit d'obligation.

- Remplacement des portes palières de l'escalier de la DDFIP porte 2 : OUI à l'unanimité des OS

- Remplacement d'une porte aile sud étage 5 : OUI à l'unanimité des OS

- Installation d'un rideau métal site de VILLEJUIF entrée agents : OUI pour la CGT, NON pour les autres OS

- Installation d'une cloison vitrée au 1^{er} étage du site de VITRY : OUI pour FO, NON pour les autres OS

* ENSEMBLE DES DIRECTIONS

- Formation à la manipulation des extincteurs : OUI à l'unanimité des OS

- Formation initiale sauveteur secouriste : OUI à l'unanimité des OS

- Formation gestes et postures – port de charges : OUI à l'unanimité des OS

- Formation gestes et postures – travail sur écran : OUI à l'unanimité des OS
- Formation guide file : OUI à l'unanimité des OS

RAPPEL DU DISPOSITIF DE SECURITE MIS EN PLACE PAR LA DDFIP A LA SUITE DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015

Les vigiles ont été déployés sur la quasi-totalité des sites du Val de Marne suite à la mise en place de l'état d'urgence.

Compte tenu du tarif élevé, seul trois sites conserverons leurs vigiles : Champigny, Créteil et Villejuif.

SUIVI DES RAPPORTS DE VISITE DE L'ISST

*** DNID**

Les points pour lesquels une réserve avait été émise ont en cours de chiffrage pour d'éventuels travaux et réparations.

Les travaux et réparations qui pouvaient être effectués en interne, ont été fait.

Certains rappels ont été fait auprès du propriétaire quant à ses obligations (parking, ascenseur..).

*** DDFIP**

Pour l'ensemble des sites de la DDFIP, l'ISST a rappelé l'obligation d'effectuer les contrôles quinquennaux sur les ascenseurs.

Les travaux incombant aux propriétaires leur ont été rappelé.

Les travaux qui pouvaient être réalisés en interne ont été effectués.

SUIVI DES FICHES DE SIGNALEMENT, DES ACCIDENTS, DES EXERCICES D'EVACUATION INCENDIE, DES REGISTRES SANTE SECURITE

2015 : Aucune nouvelle fiche de signalement présentées ce jour.

2016 : Deux fiches de signalement ont été présentées, émanent de Choisy le roi, et de Créteil municipale.

QUESTIONS DIVERSES

- Nettoyage des différents sites qui se dégradent de plus en plus : Remise en l'état prévu de tous les sites durant 2016.
- Financement du désamiantage du parking de Choisy le roi : Demande de financement toujours en cours
- Nettoyage de l'escalier de Choisy le roi insalubre : Changement de porte commandée, pas de date précise pour la remise en état
- Ascenseur coté courrier à Créteil : Devis de Schindler signé depuis un an, pièces toujours pas disponibles
- Enquête ergonomie des caisses : Pas de nouvelles
- Déblaiement archives Cachan : Déblaiement fait, la moquette sera prochainement enlevée
- Médecin de prévention : Toujours aucun postulant pour le département
- Budget CHS-CT 2016 : Toujours pas de chiffrage ce jour